

**GROUPE KLARSEN SA**

1 cours Xavier Arnozan  
33000 BORDEAUX

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux actionnaires,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société GROUPE KLARSEN SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### **Aucentur**

SARL au capital de 10 000 euros – 490 939 295 R.C.S Bordeaux – 19-21 rue de Commandant Cousteau 33100 Bordeaux  
Société de commissariat aux comptes inscrite à la CRCC de Grande Aquitaine  
N°TVA intracommunautaire : FR64490939295  
Tél : 05 56 97 77 76  
bordeaux@aucentur.fr



## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Votre société présente à l'actif de son bilan des immobilisations incorporelles d'une valeur brute de 10 080 474 euros présentées en page 11 de l'annexe des comptes consolidés. La note 3.1 expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des immobilisations incorporelles. Conformément à la norme d'exercice professionnel relative aux estimations comptables et dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à apprécier la pertinence des données de base utilisées ainsi que les informations fournies dans l'annexe. Nous concluons que les estimations comptables retenues revêtent un caractère raisonnable et l'information de l'annexe est pertinente.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.



## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**AUCENTUR**

Commissaire aux comptes

Bordeaux, le 30 avril 2024

**Laurence VERSAILLE**

Commissaire aux comptes, inscrite sur la liste  
nationale des commissaires aux comptes,  
rattachée à la CRCC Grande Aquitaine



BILAN ACTIF

	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort.dépréciat.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Ecart d'acquisition	4 900 420	3 440 898	1 459 522	0
Parts de marché				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	108 887	60	108 827	
Concession, brvts, licences, logiciels, drts & valeurs similaires	2 298 813	2 026 348	272 465	417 848
Fonds commercial (1)	1 008 705	1 008 705	0	700 000
Autres immobilisations incorporelles	1 763 649	809	1 762 840	1 621 819
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	62 705	38 322	24 383	3 547
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	8 602		8 602	8 602
Prêts				
Autres immobilisations financières (3)	55 000		55 000	55 000
	<b>10 206 781</b>	<b>6 515 142</b>	<b>3 691 639</b>	<b>2 806 816</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	2 643 973	342 184	2 301 789	833 286
Autres créances	902 344		902 344	765 667
Actif d'impôts différés	394 601		394 601	1 202 916
Capital souscrit - appelé, non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres	197 586		197 586	17 944
Instruments de trésorerie				
<b>Disponibilités</b>	730 983		730 983	434 212
Charges constatées d'avances (3)	57 013		57 013	6 372
	<b>4 926 500</b>	<b>342 184</b>	<b>4 584 316</b>	<b>3 260 397</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion Actif	32 845		32 845	21 039
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 166 126</b>	<b>6 857 326</b>	<b>8 308 800</b>	<b>6 088 252</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			703 118	1 680 870

**BILAN PASSIF**

	31/12/2023	31/12/2022
	Net	Net
<b>CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)</b>		
Capital (dont versé : 662 718)	662 718	662 718
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 630 353	12 630 353
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	-14 503 469	-14 880 200
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	2 751 046	376 730
Ecart de conversion	6 861	8 183
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	<b>1 547 509</b>	<b>-1 202 216</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>		
	<b>-5 251</b>	<b>0</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		9 342
Provisions pour charges	22 771	6 404
	<b>22 771</b>	<b>15 746</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	262 833	429
Emprunts et dettes financières (3)	31 275	30 662
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 069 343	662 814
Dettes fiscales et sociales	518 773	313 480
Passif d'impôt différé		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 770 000	
Autres dettes	2 077 721	6 238 651
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	5 213	16 805
	<b>6 735 158</b>	<b>7 262 841</b>
Ecarts de conversion Passif	8 613	11 881
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 308 800</b>	<b>6 088 252</b>
(1) Dont à plus d'un an	2 981 024	6 151 989
(1) Dont à moins d'un an	3 754 134	1 110 852
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits d'exploitation</b>		
Ventes de marchandises	153 639	176 413
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	4 717 880	1 635 115
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>4 871 519</b>	<b>1 811 528</b>
Production stockée		
Production immobilisée	154 421	84 509
Produits nets partiels sur opérations à long terme		
Subventions d'exploitation	3 500	6 000
Reprises sur provisions et transfert de charges	51 999	8 043
Autres produits	6 345	3 498
	<b>5 087 784</b>	<b>1 913 578</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	15 747	14 914
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 552	1 441
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	3 252 255	1 037 407
Impôts, taxes et versements assimilés	15 159	16 323
Salaires et traitements	775 386	256 336
Charges sociales	289 467	74 145
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements hors écart d'acquisition	148 231	135 068
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	49 774	469
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 601	
Autres charges	43 369	6 691
	<b>4 593 541</b>	<b>1 542 794</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>494 243</b>	<b>370 784</b>
Dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	0	0
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>494 243</b>	<b>370 784</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>Produits financiers</b>		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	8 280	5 739
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges	12 234	2 953
Différence positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 166	
	<b>24 680</b>	<b>8 692</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		7 993
Intérêts et charges assimilées	51 509	1 311
Différence négative de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>51 509</b>	<b>9 304</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-26 829</b>	<b>-612</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>467 414</b>	<b>370 172</b>

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	4 068 581	2 147
Sur opérations en capital	439 500	1 630
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges	2 841 102	
	<b>7 349 183</b>	<b>3 777</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	379 341	8 206
Sur opérations en capital	3 533 816	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	174 863	
	<b>4 088 020</b>	<b>8 206</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>3 261 163</b>	<b>-4 429</b>
Impôts sur les bénéfices	977 531	-10 987
<b>Total des produits</b>	<b>12 461 647</b>	<b>1 926 047</b>
<b>Total des charges</b>	<b>9 710 601</b>	<b>1 549 317</b>
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>2 751 046</b>	<b>376 730</b>
<b>Part du groupe</b>	<b>2 750 823</b>	<b>376 730</b>
<b>Part des minoritaires</b>	<b>223</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'actions</b>	<b>3 313 592</b>	<b>3 313 592</b>
<b>Résultat par action du résultat groupe</b>	<b>0,83</b>	<b>0,11</b>
<b>Résultat dilué par action du résultat groupe</b>	<b>0,83</b>	<b>0,11</b>

**ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES**

**SOMMAIRE**

<b>1.</b>	<b>REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODE ET REGLES D’EVALUATION .....</b>	<b>6</b>
1.1.	PRINCIPES COMPTABLES .....	6
1.2.	FAITS MARQUANTS .....	6
1.3.	METHODES DE CONSOLIDATION .....	6
1.4.	ELIMINATION DES OPERATIONS INTRA-GROUPES .....	7
1.5.	ECARTS D’ACQUISITION .....	7
1.6.	METHODES DE CONVERSION DES COMPTES ETABLIS EN MONNAIES ETRANGERES .....	7
1.7.	APPLICATION DES METHODES DE REFERENCE .....	8
<b>2.</b>	<b>PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....</b>	<b>8</b>
<b>3.</b>	<b>DETAIL DES POSTES DU BILAN ET DU RESULTAT CONSOLIDE .....</b>	<b>8</b>
3.1.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....	8
3.2.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	10
3.3.	TABLEAU DES IMMOBILISATIONS .....	11
3.4.	TABLEAU DES AMORTISSEMENTS .....	12
3.5.	PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT .....	12
3.6.	CREANCES.....	12
3.7.	TABLEAU DES CREANCES PAR ECHEANCE .....	13
3.8.	IMPOTS DIFFERES .....	13
3.9.	CAPITAL SOCIAL .....	14
3.10.	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES .....	14
3.11.	DETAIL DU RESULTAT CONSOLIDE .....	14
3.12.	ENGAGEMENTS DE RETRAITE .....	15
3.13.	PROVISIONS .....	15
3.14.	TABLEAU DES EMPRUNTS .....	15
3.15.	TABLEAU DES DETTES PAR ECHEANCE .....	16
3.16.	DETTES SUR IMMOBILISATIONS .....	16
3.17.	AUTRES DETTES .....	16
3.18.	PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS (EN K€) .....	17
3.19.	PREUVE D’IMPOT .....	17
3.20.	CHARGE D’IMPOT SUR LES BENEFICES .....	17
3.21.	RESULTAT PAR ACTION ET RESULTAT PAR ACTION DILUE .....	17
3.22.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (EN €) .....	18
<b>4.</b>	<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN.....</b>	<b>19</b>
4.1.	ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES .....	19
4.2.	ENGAGEMENTS HORS BILAN REÇUS .....	19
<b>5.</b>	<b>EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....</b>	<b>19</b>
<b>6.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS.....</b>	<b>19</b>
6.1.	HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES .....	19
6.2.	MEMBRES DES ORGANES D’ADMINISTRATION ET DE DIRECTION .....	19
6.3.	PARTIES LIEES.....	19
6.4.	EFFECTIF MOYEN.....	19

## **1. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthode et règles d'évaluation**

### **1.1. Principes comptables**

En vue d'apporter une information financière claire et complète, la société a décidé d'opter pour l'établissement de comptes consolidés sans être soumise à une obligation légale.

Les comptes annuels consolidés de la SA KLARSEN et ses filiales sont élaborés selon les principes comptables décrits dans cette note et respectent les dispositions du règlement ANC n°2020-01.

Les comptes consolidés du groupe KLARSEN sont établis conformément aux principes de prudence, d'indépendance des exercices, de permanence des méthodes d'évaluation, des coûts historiques et de continuité d'exploitation.

### **1.2. Faits marquants**

#### **1.2.1. Acquisition groupe ITL**

Le groupe a acquis la totalité des titres de la société ITL INFORMATIQUE le 3 juillet 2023. Cette société détient 95.52% de la société DAFI INFORMATIQUE et détenait 100% des titres de la société ITL ATLANTIC pour laquelle une TUP a été réalisé au profit de ITL INFORMATIQUE en date du 12 décembre 2023.

#### **1.2.2. Plan de redressement**

La quatrième échéance du plan de redressement a été réglée par anticipation le 23 novembre 2023. A l'issue de cette échéance une partie des créanciers avaient accepté un abandon de 80% de leur créance qui a été constaté pour un montant de 3 374 K€.

### **1.3. Méthodes de consolidation**

La consolidation est réalisée à partir des situations arrêtées au 31 décembre 2023. Toutes les participations dans lesquelles la SA KLARSEN assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Toutes les sociétés du groupe clôturent à la même date.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des associés minoritaires ;

- Eliminer les opérations et comptes réciproques entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

#### **1.4. Elimination des opérations intra-groupes**

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

#### **1.5. Ecarts d'acquisition**

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis ou non selon leur durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- dont la durée d'utilisation est limitée, est amorti sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. En cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.
- dont la durée d'utilisation est non limitée, n'est pas amorti. En contrepartie, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

#### **1.6. Méthodes de conversion des comptes établis en monnaies étrangères**

Tous les éléments d'actifs et de passifs des entreprises consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice, les capitaux propres sont maintenus au cours historique. Les produits et charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont portés dans les capitaux propres au poste « Ecarts de conversion » pour la part revenant à l'entreprise consolidante et pour la part des tiers au poste « Intérêts minoritaires ».

### 1.7. Application des méthodes de référence

L'application des méthodes de référence du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes de référence	Oui/Non/N/A	Note
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Oui	§ 3.12
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	

N/A : non applicable

## 2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les entreprises constituant le groupe KLARSEN sont au nombre de 5 :

- La SA KLARSEN (SIREN : 433 234 325) située 1 cours Xavier Arnozan à Bordeaux (33) qui est la société mère.
- La société CONCOURSMANIA CANADA Inc créée le 18 février 2014 et détenue à 100% par la SA KLARSEN, située à Montréal Québec au Canada.
- La société ITL INFORMATIQUE (SIREN : 330 414 988) située 13 rue du Canal à Oberschaeffolsheim (67) détenue à 100%.
- La société ITL ATLANTIC (SIREN : 522 223 544) ) située 13 rue du Canal à Oberschaeffolsheim (67) qui était détenue à 100% par la société ITL INFORMATIQUE jusqu'à la date de la TUP le 12 décembre 2023.
- La société DAFI INFORMATIQUE (SIREN : 408370658) située 13 rue du Canal à Oberschaeffolsheim (67) détenue à 95.52% par la société ITL INFORMATIQUE

## 3. DETAIL DES POSTES DU BILAN ET DU RESULTAT CONSOLIDE

### 3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires inclus, y compris les frais d'acquisition) pour les actifs acquis à titre onéreux ou à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise.

### **3.1.1. Ecart d'acquisition**

#### **3.1.1.1. TELAXO**

L'écart de consolidation dégagé pour la société TELAXO est de 3 440 K€.

Les capitaux propres retenus sont les capitaux propres au 14/11/2012 retraités des provisions IFC et des impôts différés calculés au 14/11/2012.

Cet écart positif, qui correspond à la différence entre le prix d'achat des titres et l'actif net comptable, a été affecté en immobilisations incorporelles. À la suite de la nouvelle réglementation comptable, cet écart qui représentait des parts de marché a été reclassé en écart d'acquisition. Cet écart d'acquisition qui n'a pas de durée de vie limitée n'est pas, en conséquence, amortissable.

Un test de dépréciation a été effectué pour comparer la valeur actuelle du fonds commercial représentatif de cet écart d'acquisition avec la valeur comptable. Une dépréciation a été constatée pour un montant de 3 440 K€ au 31/12/2017 et maintenu au 31/12/2023.

#### **3.1.1.2. Groupe ITL INFORMATIQUE**

L'écart de consolidation dégagé pour le groupe ITL INFORMATIQUE est de 1 459 K€.

Les capitaux propres retenus sont les capitaux propres au 30/06/2023 retraités des provisions IFC et des impôts différés calculés au 30/06/2023.

Cet écart positif, qui correspond à la différence entre le prix d'achat des titres et l'actif net comptable, a été affecté en immobilisations incorporelles. Cet écart d'acquisition qui n'a pas de durée de vie limitée n'est pas, en conséquence, amortissable.

Un test de dépréciation a été effectué pour comparer la valeur actuelle du fonds commercial représentatif de cet écart d'acquisition avec la valeur comptable. Aucune dépréciation n'a été constatée au 31/12/2023.

### **3.1.2. Autres immobilisations incorporelles**

Le poste fonds commercial présent au bilan correspond à l'achat du fonds de commerce ACTIPLAY par la société ACTIPLAY MONTPELLIER le 05/12/2011.

Ce fond commercial n'a pas de durée de vie limitée et n'est pas, en conséquence, amortissable. En contrepartie, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive.

Un test de dépréciation a été effectué pour comparer la valeur actuelle des fonds commerciaux avec la valeur comptable.

Une dépréciation a été constatée pour un montant de 1 008 K€ au 31/12/2018, provision maintenue depuis cette date.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des fichiers acquis pour un montant de 1 763 K€. Conformément à l'article 214-3 du PCG, chaque année, un test de valeur est engagé et ces fichiers sont évalués par référence au revenu moyen par utilisateur (ARPU). Aucune perte de valeur n'est à constater à la date de clôture de l'exercice.

Il a également été constaté une dépréciation sur les autres immobilisations incorporelles de 340 K€ au 31/12/2017. Cette provision a été portée à 874 K€ au 31/12/2019 et à 1 049 K€ au 31/12/2023.

### **3.1.3. Immobilisations développées en interne**

Les principales immobilisations incorporelles comptabilisées par le groupe regroupent les frais de développement des différents projets liés notamment à l'exploitation de logiciels et de jeux. La valorisation des différents projets est effectuée à leur coût interne. Une immobilisation incorporelle identifiable générée en interne résultant du développement d'un projet interne est comptabilisée à l'actif du bilan si, et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- la faisabilité technique du projet ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la probabilité de générer des avantages économiques futurs ;
- la disponibilité de ressources techniques et financières pour achever le développement du projet ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfaits, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Le montant net à la clôture des immobilisations générées en interne s'élève 283 K€.

### **3.2. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Aménagements et agencements divers 1 à 15 ans
- Matériel de transport 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatiques 1 à 5 ans
- Mobilier 3 à 10 ans

### 3.3. Tableau des immobilisations

Désignation	Valeur brute début d'exercice	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminution	Valeur brute fin d'exercice
Ecart d'acquisition	3 440 898		1 459 522		4 900 420
Frais de constitution	-				-
Autres immobilisations incorporelles	9 081 945	86 517	348 333	4 336 741	5 180 054
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>12 522 844</b>	<b>86 517</b>	<b>1 807 855</b>	<b>4 336 741</b>	<b>10 080 474</b>
Constructions	-				-
Installations générales, aménagements divers	-	14 138			14 138
Matériel de transport	-	8 594			8 594
Matériel de bureau et informatique	182 981	4 654	1 483	150 220	38 898
Mobilier	500	1 075		500	1 075
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>183 481</b>	<b>28 461</b>	<b>1 483</b>	<b>150 720</b>	<b>62 705</b>
<b>Immobilisations incorporelles en cours</b>	<b>-</b>	<b>54 444</b>	<b>154 421</b>	<b>208 864</b>	<b>-</b>
<b>Avances et acomptes versés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Autres titres de participation	-				-
Autres titres immobilisés	8 602				8 602
Autres immobilisations financières	55 000	1 260		1 260	55 000
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>63 602</b>	<b>1 260</b>	<b>-</b>	<b>1 260</b>	<b>63 602</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 769 927</b>	<b>170 682</b>	<b>1 963 758</b>	<b>4 697 585</b>	<b>10 206 781</b>

### 3.4. Tableau des amortissements

Désignation	Valeur brute début d'exercice	Variations de périmètre	Dotations amortissements	Dotations provisions	Reprises	Valeur brute fin d'exercice
Ecart d'acquisition	3 440 898					3 440 898
Frais de constitution	0					0
Autres immobilisations incorporelles	6 342 278		138 055	174 863	3 619 274	3 035 922
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>9 783 176</b>	<b>-</b>	<b>138 055</b>	<b>174 863</b>	<b>3 619 274</b>	<b>6 476 821</b>
Constructions	-					-
Installations générales, aménagements divers	-		1 691			1 691
Matériel de transport	-		1 750			1 750
Matériel informatique	179 434		5 407		150 202	34 639
Mobilier	500		242		500	242
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>179 934</b>	<b>-</b>	<b>9 089</b>	<b>-</b>	<b>150 702</b>	<b>38 321</b>
Autres titres de participation						-
Autres titres immobilisés						-
Autres immobilisations financières						-
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 963 110</b>	<b>0</b>	<b>147 144</b>	<b>174 863</b>	<b>3 769 976</b>	<b>6 515 142</b>

### 3.5. Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### 3.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### 3.7. Tableau des créances par échéance

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Autres immobilisations financières	55 000		55 000
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux	386 506	-	386 506
Autres créances clients	2 257 467	2 257 467	-
Personnel et organismes sociaux	-	-	-
Etat (1)	840 046	778 434	61 612
Débiteurs divers	456 900	256 900	200 000
Charges constatées d'avance	57 013	57 013	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 052 932</b>	<b>3 349 814</b>	<b>703 118</b>
(1) Dont impôt exigible	7 170		
(1) Dont impôt différé	394 601		

### 3.8. Impôts différés

Les retraitements apportés aux comptes sociaux des sociétés consolidées pour les rendre homogènes avec les principes comptables du groupe ou pour éliminer l'effet des législations fiscales, ainsi que l'existence de décalages temporaires d'impositions dans le temps, génèrent des différences entre la base imposable et le résultat consolidé avant impôt.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entreprise.

Ils se décomposent ainsi en € :

	31/12/2023	31/12/2022	Variation
<b>Décalage Fiscal/Social (1)</b>	<b>60 328</b>	<b>71 717</b>	<b>-11 389</b>
Provision congés payés	60 328	71 717	-11 389
<b>Impacts ID liés aux Retraitements/Eliminations (2)</b>	<b>-372 594</b>	<b>-459 380</b>	<b>86 786</b>
IFC	22 771	6 404	16 367
Plus value Actiplay Italie	270	270	0
Amortissements fichiers	-466 054	-466 054	0
Frais d'acquisitions des immobilisations	-56 704	-56 704	0
Amortissements des frais d'acquisitions	56 704	56 704	0
Amortissements dérogatoires	-6 686	0	-6 686
Frais d'acquisitions des titres	77 105	0	77 105
<b>Déficits reportables (3)</b>	<b>1 890 674</b>	<b>5 257 193</b>	<b>-3 366 519</b>
<b>Total Bases (1) + (2) + (3)</b>	<b>1 578 408</b>	<b>4 869 530</b>	<b>-3 291 122</b>
<b>Imposition différée</b>	<b>394 602</b>	<b>1 202 916</b>	<b>-808 314</b>

Le signe + correspond à un impôt différé actif

Le signe – correspond à un impôt différé passif

Le taux d'imposition retenue est le taux de 25%.

Les déficits reportables ont donné lieu à des impôts différés actifs dans les comptes consolidés dans la mesure où il existe une forte probabilité de réaliser des bénéfices futurs, c'est-à-dire en tenant compte du bénéfice de l'exercice sur les 5 prochaines années.

### 3.9. Capital social

Le capital social se compose de 3 313 592 actions.

### 3.10. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres	Capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
<b>Situation au 31/12/2022</b>	<b>662 718</b>	<b>12 630 353</b>	<b>- 14 880 200</b>	<b>376 730</b>	<b>8 183</b>	<b>- 1 202 216</b>		<b>- 1 202 216</b>
Affectation du résultat			376 730	- 376 730		-		-
Intégration des sociétés acquises ou créées								
- répartition des capitaux propres			1 292 742			<b>1 292 742</b>	- 5 251	<b>1 287 491</b>
- élimination des titres au prix d'acquisition			- 2 616 377			<b>- 2 616 377</b>		<b>- 2 616 377</b>
- écart d'acquisition			1 323 635			<b>1 323 635</b>		<b>1 323 635</b>
						-		
Ecart de conversion					- 1 322	<b>- 1 322</b>		<b>- 1 322</b>
						-		
Résultat de l'exercice consolidé				2 750 823		<b>2 750 823</b>	223	<b>2 751 046</b>
<b>Situation au 31/12/2023</b>	<b>662 718</b>	<b>12 630 353</b>	<b>- 14 503 469</b>	<b>2 750 823</b>	<b>6 861</b>	<b>1 547 286</b>	<b>- 5 028</b>	<b>1 542 258</b>

### 3.11. Détail du résultat consolidé

	Total	KLARSEN	Canada	ITL INFORMATIQUE	ITL ATLANTIC	DAFI
Résultat net avant consolidation	3 822 712	3 523 447	-110 920	417 698	-12 042	4 529
Retraitement provision sites internet	-67 812		-67 812			
Amortissements dérogatoires	6 686	6 686				
Reprise amortissement dépréciation créances réciproques	-31 335	-31 335				
IFC variation	-499	-2 601				2 102
Impôt différé variation	-978 706	-825 482	-49 024	-43 407	-59 135	-1 658
<b>Total résultat consolidé</b>	<b>2 751 046</b>	<b>2 670 715</b>	<b>-227 756</b>	<b>374 291</b>	<b>-71 177</b>	<b>4 973</b>
Part du groupe	<b>2 750 824</b>	2 670 715	-227 756	374 291	-71 177	4 750
Part des minoritaires	<b>223</b>					223

### 3.12. Engagements de retraite

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite ne sont pas provisionnés dans les comptes sociaux. Ils sont provisionnés au 31/12/2023 pour 22 K€ charges sociales comprises.

La méthode de calcul des engagements retraites utilisées est la méthode rétrospective en droits proratisés temporis. Les paramètres de calcul retenus sont les suivants :

- Départ volontaire à l'âge de 67 ans
- Progression des salaires de 1% par an
- Rotation forte du personnel
- Probabilité de survie à l'âge de la retraite
- Taux d'actualisation de 3.17%

### 3.13. Provisions

Les provisions s'élèvent à la clôture à 22 K€ et comprennent uniquement les provisions pour charges relatives aux engagements d'indemnités de fin de carrière (cf détail au § 3.12).

### 3.14. Tableau des emprunts

Désignation des emprunts	Montant d'origine	Taux	Organisme financeur	Échéances		Montant au bilan d'ouverture	Variation de périmètre	Remboursé dans l'exercice	Montant au bilan de clôture	Moins d'un an	De un an à cinq ans	Plus de cinq ans
				Début	Fin							
ITL INFORMATIQUE PGE	350 000	0,25%	Société Générale	07/2021	07/2026		270 507	43 538	226 969	87 456	139 513	0
DAFI INFORMATIQUE PGE	51 000	0,73%	Banque Populaire	03/2021	03/2027		38 424	5 063	33 361	10 181	23 180	0
<b>VALEUR AU BILAN AU 31/12/2023</b>						<b>0</b>	<b>308 931</b>	<b>48 601</b>	<b>260 330</b>	<b>97 637</b>	<b>162 694</b>	<b>0</b>

**3.15. Tableau des dettes par échéance**

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus (1)	A plus d'1 an
Emprunts obligataires convertibles (2)	-	-	
Emprunts auprès des étab de crédit (1) (2)	262 832	100 138	162 694
Emprunts et dettes financières diverses (1)		-	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 069 343	2 069 343	-
Personnel et organismes sociaux	308 064	294 559	13 505
Etat (3)	210 710	193 672	17 038
Groupe et associés	31 275	31 275	-
Dettes sur immobilisations	1 770 000	920 000	850 000
Dettes plan de redressement	2 026 173	88 385	1 937 788
Autres dettes	51 549	51 549	
Produits constatés d'avance	5 213	5 213	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 735 159</b>	<b>3 754 135</b>	<b>2 981 024</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0		
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	45 855		
(3) Dont impôt exigible	0		
(3) Dont impôt différé	0		

**3.16. Dettes sur immobilisations**

Les dettes sur immobilisations pour un montant de 1 770 K€ correspondent au crédit-vendeur sur le solde du prix d'acquisition des actions ITL INFORMATIQUE d'une durée de 3 ans et demi.

**3.17. Autres dettes**

Les autres dettes du bilan correspondent pour 2 026 K€ au plan de continuation de la société accepté par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 9 décembre 2020.

Une partie des créanciers représentant 4 484 K€ ont accepté un abandon de 80% de leur créance soit un abandon de 3 587 K€ TTC 3 374 K€ HT qui a été constaté au cours de l'exercice à la suite du règlement anticipé de la quatrième échéance.

**3.18. Produits et charges exceptionnels (en K€)**

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges	Produits
Cessions et mises au rebut des immobilisations		
- incorporelles	3 534	400
- corporelles		40
- financières		
Dotations et reprises de provision pour dépréciation immobilisations et créances	175	2 832
Honoraires relatifs à la procédure de redressement	7	
Condamnation prud'hommes et reprise de provisions	18	177
Abandon de créance plan de redressement et soldes dettes et créances avant plan	349	3 890
Divers charges et produits	5	10
<b>Total</b>	<b>4 088</b>	<b>7 349</b>

**3.19. Preuve d'impôt**

Le rapprochement entre l'impôt sur les résultats figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit (en K€) :

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Résultat consolidé avant impôt</b>	<b>3 728</b>	<b>365</b>
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>932</b>	<b>91</b>
Variation de taux	3	
Décalages permanents	2	
Décalages temporaires	-23	-1
Imposition différée non comptabilisée mais utilisée sur l'exercice	47	-100
Retraitement provision	17	
Impôts sur les bénéfices forfaitaires	-1	
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>977</b>	<b>-10</b>

**3.20. Charge d'impôt sur les bénéfices**

Le poste impôts sur les bénéfices se décompose comme suit :

Total impôts sur les bénéfices exigibles .....	-1 K€
Total variation des impôts différés .....	978 K€
<b>Charge d'impôts sur les bénéfices de l'exercice</b>	<b>977 K€</b>

**3.21. Résultat par action et résultat par action dilué**

Le résultat par action du groupe est de 0.83 € et le résultat par action dilué du groupe est de 0.83 €.

**3.22. Tableau des flux de trésorerie (en €)**

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>	<b>28 351</b>	<b>215 588</b>
Résultat net des sociétés intégrées	2 751 046	376 730
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Amortissements et provisions	-2 513 620	137 867
- Ecart taux de conversion sur amortissements	0	0
- Variation des impôts différés	978 706	-10 987
- Plus et moins-values de cession	3 094 316	-1 630
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	4 310 448	501 980
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	4 282 097	286 392
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>482 725</b>	<b>-272 258</b>
- Acquisition d'immobilisations	-295 372	-277 364
Ecart taux de conversion sur immobilisations	14 684	3 476
Cession d'immobilisations	439 500	1 630
Incidence des variations de périmètre	-1 446 087	0
Variation du BFR lié aux opérations d'investissement	1 770 000	0
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>-46 564</b>	<b>52</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	0	0
Remboursements d'emprunts	-45 855	-322
Apports en compte courant	613	663
Remboursements des comptes courants	0	0
Ecarts de conversion	-1 322	-289
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>464 520</b>	<b>-56 615</b>
Trésorerie d'ouverture	464 049	520 664
Trésorerie de clôture	928 569	464 049
	-8	-3

## **4. ENGAGEMENTS HORS BILAN**

### **4.1. Engagements hors bilan donnés**

Dans le cadre du financement de l'acquisition du site Jeux.com, les emprunts ont été couverts par les garanties suivantes :

- Emprunt BPI France (ex OSEO) de 1 100 K€ :
  - o Retenue de garantie versée de 55 K€ remboursable à la fin du contrat
  - o Contrat assurance décès-invalidité de Julien PARROU au profit de BPI France (ex OSEO) pour 1 100 K

Au 31/12/2023, le montant restant dû à la BPI couvert par ces garanties est de 155 K€ compris dans le plan de redressement classé en « Autres dettes ».

### **4.2. Engagements hors bilan reçus**

Lors de la cession des parts de la société ITL INFORMATIQUE en date du 3 juillet 2023, une convention de garantie de passif a été signée avec les cédants à hauteur de 340 000 €. Cette garantie prendra fin le 3 juillet 2028.

## **5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Néant

## **6. AUTRES INFORMATIONS**

### **6.1. Honoraires du commissaire aux comptes**

Les honoraires du commissaire aux comptes se sont élevés à 23 239 €.

### **6.2. Membres des organes d'administration et de direction**

L'information sur la rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée car cette information aurait pour effet de renseigner une donnée individuelle.

### **6.3. Parties liées**

Les transactions avec les parties liées sont des transactions courantes.

### **6.4. Effectif moyen**

L'effectif moyen salarié sur l'exercice est de 26 personnes.